

Image not found or type unknown



## Question après Licenciement conventionnel

Par **alainnpg**, le **15/03/2012 à 15:56**

Bonjour,  
je voudrais savoir si mon ancien patron  
avait le droit de reprendre un ouvrier suite  
à mon licenciement conventionnel ?

Par **P.M.**, le **15/03/2012 à 16:19**

Bonjour,  
Si vous voulez parler d'une rupture conventionnelle, je ne vois pas pourquoi l'employeur ne  
pourrait pas embaucher un salarié éventuellement pour vous remplacer...